



FÉDÉRATION NATIONALE DES PRODUCTEURS DE FRUITS

Discours de Bruno DUPONT

64^{ème} Congrès

Valence, le 28 janvier 2010

Seul le discours prononcé fait foi

Monsieur le Ministre,

Monsieur le Préfet,

Mesdames et Messieurs les députés, les sénateurs,

Mesdames et Messieurs les représentants de la filière,

Chers producteurs de fruits, d'ici et d'ailleurs,

Chers amis,

En clôturant le Congrès 2009 à Paris, je donnais rendez-vous aux congressistes en 2010 dans un département de haute importance en matière de production fruitière. Je ne savais cependant à l'époque ni que ce serait la Drôme, département emblématique à plus d'un titre en production fruitière, ni que le contexte conjoncturel serait celui-ci. Nous nous retrouvons donc ici, en Rhône-Alpes, région de votre prédécesseur, Michel BARNIER, un an jour pour jour après son intervention à notre dernier Congrès. Et depuis un an, que de choses se sont produites. Avant de les aborder, je tiens à vous remercier d'être des nôtres, votre présence est pour nous un premier signe de votre attachement à la production fruitière française. Les producteurs en attendent à présent beaucoup d'autres. N'ayez crainte, je vous les évoquerai pour la plupart.

Je veux également remercier l'ensemble des élus, présents ici ou non, qui défendent notre secteur et nos productions tout au long de leurs mandats. Je pense en particulier au Président du Groupe d'étude sur les Fruits et Légumes de l'Assemblée Nationale, Jacques Remiller, ici présent, qui intervient régulièrement auprès de vous pour porter le message des difficultés du terrain. Je sais leur investissement pour pérenniser la production fruitière française. Ils nous l'ont fréquemment démontré, tout cet été, par leurs interventions auprès du Gouvernement, leur présence auprès des producteurs, ou encore leurs courriers de soutien, reçus nombreux à la FNPF.

Enfin, je veux rendre hommage au travail de l'équipe professionnelle de la Fdsea de la Drôme. Ce Congrès était un défi, il a été relevé comme il se devait, avec brio. J'en oublierai certainement mais je tiens à en citer quelques uns : Régis AUBENAS, Bruno DARNAULT, François SOUBEYRAND et l'ensemble des membres des sections fruits des départements de la Drôme et de l'Ardèche, ainsi que les équipes administratives : Isabelle, Céline, Cécile, Juliette et Chantal. Et je ne veux surtout pas oublier l'équipe de la FNPF. Il est vrai que dans un contexte de crise comme celle de 2009, mener de front la construction d'un congrès annuel et l'ensemble des dossiers travaillés à la fédération, qu'elle soit nationale ou départementale, n'est pas chose aisée.

Monsieur le Ministre, venons en à présent au cœur de nos préoccupations. Elles sont nombreuses. Vous le savez, traditionnellement un Congrès est un moment privilégié pour prospecter, réfléchir à son avenir, se projeter, ... Cette année, le conjoncturel a pris le dessus et la FNPF a décidé, une fois n'est pas coutume, de consacrer son Rapport d'Orientation à regarder en arrière. Elle y a fait un bilan des propositions formulées ces 15 dernières années et qui, d'après nous, auraient pu nous permettre d'éviter la crise 2009. Ce n'est au final pas brillant.

[2009, l'année de tous les dangers]

[Une crise généralisée qui survient après deux années de difficultés]

Je ne m'étendrai pas sur la situation 2009, elle est connue de tous. Mais quelques chiffres permettront de donner le cadre dans lequel les producteurs travaillent aujourd'hui.

Tout d'abord, un revenu, en baisse permanente depuis 3 ans : - 20% entre 2006 et 2007 suivi de - 37% en 2008 et enfin - 53% en 2009 !

Puis une situation de crise conjoncturelle déclarée par l'Indicateur de marché du SNM pour tous les fruits au cours de l'année 2009.

Un revenu hectare en chute libre :

- Pour la pêche-nectarine, les bilans font état de pertes moyennes de 4 700 €/ha en 2009 et une marge cumulée sur les 13 dernières années, négative, de près de - 6 500 €/ha !
- Pour la pomme, la campagne n'étant pas terminée, les chiffres ne sont pas connus mais l'estimation de la perte par hectare varie, suivant les variétés, de 2 000 € à 10 000 €.

Un verger français en régression tandis que le verger des autres Etats membres progresse. Sur les 10 dernières années, le volume de fruits produits en France a diminué de 30% tandis qu'en Italie il progressait de 18% et en Espagne de 82 % !

Enfin, des distorsions nombreuses à commencer par celle du coût du travail : 11,32 €/heure congés payés inclus en France contre

- 6 € en Allemagne ;
- 7,80 € en Espagne ;
- 7,37 € en Belgique.

A ce propos, je tiens à souligner que vous êtes le premier de nos ministres de l'Agriculture à reconnaître et faire sien ce difficile problème. Les revendications des producteurs ne sont pourtant pas récentes. Il aura fallu cette crise 2009 pour qu'enfin nous soyons entendus !

Au final, tous ces éléments engendrent des pertes financières sur les exploitations pouvant atteindre plusieurs centaines de milliers d'euros. Comment les exploitations pourront-elles passer le cap de 2009 ?

Et que l'on ne nous parle pas de surproduction. Ce n'est pas vrai. La France n'est pas autosuffisante en production fruitière, pas plus en 2009 que les années précédentes. Par contre une chose est sûre, la qualité des fruits fut exceptionnelle en 2009. Malheureusement elle ne fut pas rémunérée par le marché !

[La FNPF force de proposition]

Dans ce contexte, la FNPF s'est mobilisée depuis l'été dernier sans relâche pour obtenir des mesures adaptées à la crise, des aménagements législatifs, la mise en œuvre d'outils existants. Elle a agi au sein de son interprofession, auprès des pouvoirs publics, auprès des parlementaires en commun avec nos amis producteurs de légumes qui vivaient la même situation. Syndicalement, elle a fait preuve d'une mobilisation sans égale et je tiens ici à remercier tous ceux qui y ont contribué, tous ceux qui ont répondu présents pour démontrer que l'unité syndicale était encore une réalité le 14 octobre à La Bastille et le 16 octobre dans les grandes villes françaises aux côtés de la FNSEA. Le résultat n'est cependant pas à la hauteur des espérances.

[Un plan agricole plus qu'arboricole...]

En effet, si le Président de la République a annoncé une série de mesures conséquentes et si nous pouvons vous remercier de votre implication pour l'avoir obtenue, les producteurs de fruits s'estiment les grands perdants. En effet, que penser d'un plan d'aide qui ajoute de l'endettement à l'endettement ? Que penser d'un plan d'aide dont les prêts sont limités à 30 000 € alors que les pertes se chiffrent à plusieurs centaines de milliers d'euros ? Que penser d'aides de minimis plafonnées à 15 000 € ? Que penser d'allègements de charges qui pouvaient atteindre 1 800 €/UTH et qui atteindront difficilement 1 000 € par exploitation à cause d'enveloppes insuffisantes au regard d'un grand nombre de bénéficiaires potentiels ? Que penser d'une annonce d'un allègement du coût du travail dont on ne voit pas la concrétisation ?

Il est urgent d'agir pour sauver les entreprises de la crise 2009 et éviter ce qui se profile : des arrachages ou abandons de vergers massifs, des pertes d'emplois, une déstructuration de la filière. Savez-vous que selon les départements, les arrachages envisagés portent sur 10 % à 25 % du verger départemental ? Savez-vous aussi qu'aujourd'hui, ce sont les banques qui incitent à l'arrachage ? Est-ce ainsi que l'on construit une politique d'avenir ?

[... qui conduit à demander un plan de cessation d'activité]

La FNPF pense que non. Malheureusement, la réalité est celle-ci. Le plan proposé conduit les producteurs à envisager une cessation d'activité, totale ou partielle. C'est pourquoi, nous vous demandons de les accompagner à quitter éventuellement le métier dignement par un plan d'arrachage aidé, des mesures sociales, fiscales et bancaires, des soutiens à la formation. Mais attention, les conséquences sur les structures économiques devront être prises en compte et solutionnées auparavant pour éviter que la gangrène ne se répande.

Cette mesure, nous regrettons de devoir la demander car nous en avons imaginé d'autres qu'il est toujours temps de mettre en place pour construire une filière durable plutôt que la détruire.

[Des dispositifs d'intervention à compléter]

[Mettre en place la Contribution au Maintien de l'Emploi pour sauver les emplois, limiter les distorsions communautaires]

La première mesure à obtenir est celle qui permettra à long terme de réduire les distorsions de concurrence en matière d'emploi. Est-il utile de rappeler que la filière fruitière française comptabilise 300 000 salariés permanents et saisonniers, sans compter l'ensemble des emplois induits ? La FNPF revendique depuis longtemps la seule option qui permettra d'atteindre cet objectif. C'est celle qui consiste à faire porter le financement des régimes sociaux sur d'autres prélèvements que ceux portant sur les revenus du travail. C'est pourquoi la FNPF demande qu'enfin soit mise en place, peut-être à titre d'expérimentation sur les fruits et légumes, une Contribution au Maintien de l'Emploi. Son financement serait obtenu par une affectation d'une partie de la Taxe sur la Valeur Ajoutée payée sur le commerce de tous les fruits et légumes commercialisés en France.

En comparaison, l'Allemagne, pays similaire au nôtre à tous points de vue, a su trouver des solutions pour remédier aux mêmes handicaps subis par ses producteurs. Aujourd'hui, la production fruitière et légumière allemande s'accroît pendant que la nôtre décroît. Serions-nous moins capables, moins innovants que l'Allemagne pour sauver notre patrimoine, nos arboriculteurs ?

En attendant que cette mesure soit applicable, nous aimerions que celle annoncée par le Président de la République d'une baisse du coût de travail, se concrétise, même si elle ne sera pas suffisante pour atteindre le niveau de nos voisins communautaires.

[Donner un cadre adapté aux spécificités arboricoles]

Outre son fort potentiel salarial, l'arboriculture fruitière se distingue aussi par des immobilisations et investissements importants pour assurer sa production et son avenir. L'ensemble de ces spécificités fait de nos exploitations de véritables PME. Aussi lorsqu'une crise survient, elles doivent pouvoir émarger à des niveaux d'aides adaptées. Pour parler clair, le niveau des aides de minimis qu'il soit de 7 500 € ou de 15 000 € est totalement insuffisant pour de telles entreprises. Les producteurs de fruits demandent à être considérées pour ce qu'ils sont, des chefs d'entreprises agricoles équivalentes à n'importe quelle PME. A ce titre, ils doivent bénéficier d'un niveau d'aides de minimis équivalent, 200 000 €.

Enfin, les banques et les caisses de MSA se doivent d'appliquer les mêmes règles partout et faciliter l'accès aux producteurs de fruits à des solutions leur permettant de passer 2009 tels des plans d'étalement, des prêts à taux très réduit, des exonérations.

[Des relations commerciales à moraliser]

Il restera ensuite à résoudre la question des relations commerciales. Si d'après certains, on ne peut influencer le marché, nous restons persuadés qu'en donnant un autre cadre aux pratiques commerciales, il est possible de les moraliser et travailler dans un environnement serein, gagnant pour tous.

[Une définition du cadre contractuel à revoir]

Nous espérons ainsi beaucoup de la Loi de Modernisation de l'Agriculture et de la Pêche mais le premier projet sorti du tamis du Conseil des Ministres nous laisse plus que perplexe. Une chose est sûre, il ne peut être qu'amélioré et la FNPF n'hésitera pas à proposer des amendements. Plusieurs points laissent à désirer car certains cadres ne vont pas assez loin ou leurs conditions de mise en œuvre vont prendre du temps. Il faut aujourd'hui faire dans l'opérationnel. La FNPF souhaite l'obligation de mise en place de contrats volume / qualité / prix pour tout acte commercial. Pour nous, la notion de prix doit, et non pas peut, faire parti des contrats, de tous les contrats y compris ceux qui s'appelleront bons de commande ! Il faut arrêter de tergiverser sur le sujet et renvoyer à des décrets ou accord interprofessionnel, l'application d'une telle mesure. Nous n'avons plus le temps de jouer la montre.

L'autre point à revoir dans ce projet de loi est celui des remises, rabais, ristournes. Pour tout opérateur commercial, imaginer les supprimer uniquement en période de crise s'apparente à une plaisanterie car c'est inapplicable. Le plus simple ne serait-il pas d'interdire les remises, rabais, ristournes annuelles et les autoriser uniquement pour des opérations ponctuelles dont la contrepartie serait claire ?

[Des outils de gestion de crise à redéfinir au niveau national comme communautaire]

Ce point ouvre celui de la crise avec deux notions : celui de la définition de la crise conjoncturelle et celui des outils de gestion de crise.

Concernant la définition d'une crise conjoncturelle, celle qui existe dans la loi française est à revoir. Il faut revoir les modalités de calcul de l'indicateur du SNM pour y intégrer notamment une notion de coût de production. De plus, il faut étendre à tous les fruits et légumes la publication d'un indicateur de marché, surtout s'il doit servir pour interdire les remises, rabais et ristournes !

Enfin vient la question du coefficient multiplicateur. Pour la seconde fois, alors que tout était réuni pour sa mise en œuvre, alors que l'ensemble des professionnels de l'amont était d'accord, les pouvoirs publics ont refusé sa mise en place. Au passage, sans que nous en ayons été informés officiellement. Comme je l'ai fait auprès de votre prédécesseur à notre Congrès 2008, si le sort de cette disposition législative est de ne jamais être appliquée, je vous invite à toiletter la législation française et à faire disparaître l'article L441 2 1 du Code du Commerce.

Au niveau communautaire, les outils de prévention et gestion des crises sont aussi à revoir. A ce propos la FNPF a initié une réflexion avec ses collègues français, italiens et espagnols. Nous vous demanderons en temps utile de bien vouloir en soutenir les conclusions et les porter à Bruxelles.

[Une organisation économique à consolider]

[Des outils de connaissance qui manquent toujours]

Sans outils efficaces pour gérer les crises, il faudra nous donner les moyens, là encore réclamés depuis fort longtemps, de bien connaître

la production par la mise en place d'un inventaire verger

et les producteurs et metteurs en marché via l'existence d'un registre.

Rien n'apparaît sur ce point dans le projet de LMA. Non pas rien, en fait il apparaît bien une obligation de mettre en place un registre d'immatriculation ...mais ... pour les entreprises ... conchylicoles !

[Des OP et AOP à soutenir au niveau national]

Concernant la prévention des crises et l'équilibre des relations commerciales, je sais ce que vous allez me répondre : organisation économique ! Le Président de la République en a fait un point fort de son discours du 27 octobre considérant que nous n'étions pas organisés car nous dénombrions 285 OP. Je vous retourne la remarque suivante : diminuer ce nombre en augmentant le nombre de producteurs indépendants, est-ce la solution ? C'est pourtant ce qui se passe aujourd'hui. L'application française de l'OCM Fruits & Légumes sanctionne plus qu'elle n'encourage. Aujourd'hui de nombreuses OP se débattent pour conserver leur structure, dans un paysage qui évolue trop vite. Plutôt que sanctionner, il faut accompagner.

Et je n'insisterai pas sur les difficultés à mettre en place les AOPn pour des problèmes de risque de position dominante. Si les producteurs de fruits avaient un jour pu occuper une position dominante cela se saurait et la crise 2009 n'aurait pas pu avoir lieu ! Il faut revoir le droit de la concurrence pour l'adapter aux réalités de la production fruitière française d'aujourd'hui au risque sinon de la voir disparaître. Il faut permettre la concertation commerciale au sein des AOPn et SIPMM comme outil de rééquilibrage des forces entre l'amont et l'aval de la filière. Il faut donner les moyens de préparer les campagnes en amont, sereinement.

Renforcer l'organisation économique signifie aussi finaliser la réforme de la gouvernance de la filière. Initiée en 2007, arrêtée en 2008, il est plus que temps de la concrétiser totalement par l'officialisation d'une représentation de ces AOPn au sein des structures interprofessionnelles.

De notre côté, nous mettons tout en œuvre pour que le dialogue interprofessionnel soit le plus ouvert et le plus transparent possible tout en intervenant quand les limites sont dépassées par les acteurs de la filière y compris de l'amont. Il en va de la préservation de l'interprofession et des accords interprofessionnels obtenus de haute lutte dans ce cadre.

Enfin, renforcer l'organisation économique c'est aussi ne pas la fragiliser par des affaires vieilles de plus de 10 ans. Nous comptons sur vous pour trouver une issue favorable à la demande par la Commission européenne de remboursements d'aides qui auraient été indument perçues par les producteurs entre 1992 et 2002. Car comme je l'ai dit en juillet dernier, les producteurs ne paieront pas la facture, encore moins après la crise 2009.

[Des outils de sécurisation des exploitations]

Une fois consolidée l'organisation des producteurs de fruits, un énorme chantier restera à achever, celui des contraintes de production et des outils de sécurisation à mettre en place.

[Arrêter la surenchère sur le phytosanitaire]

Concernant les contraintes de production phytosanitaires, je ne saurai que rappeler les propos que j'ai tenu à votre prédécesseur il y a un an : « il faut savoir reconnaître les actions déjà mises en œuvre, il faut aussi exiger une cohérence entre les différents processus afin de ne pas créer de nouvelles distorsions de concurrence au sein de l'Union européenne ». Concrètement, il faut arrêter de s'imposer des contraintes que ne s'imposent pas les autres Etats membres. Les conséquences sur les exploitations peuvent être désastreuses. J'en veux pour preuve l'Arrêté du 12 septembre 2006 sur lequel la FNPF a encore beaucoup travaillé cette année pour trouver une évolution favorable, sans succès. Un signe fort doit être donné. Et ce message ne doit pas consister à imaginer remplacer des pommiers par des noyers pour réduire l'usage des produits phytosanitaires. Les consommateurs français n'apprécieraient pas. Les producteurs encore moins.

[Accélérer la mise en place de l'Assurance Récolte]

Un sujet de satisfaction est celui concernant l'assurance récolte. La FNPF se bat pour mettre en place les outils visant à faciliter son développement depuis des années. La région dans laquelle nous sommes sait l'importance de cet outil au regard de ce qu'elle a subi en 2003, 2005 et 2008. Le Rapport d'Orientation de 1995 évoque déjà les conditions à réunir. Aujourd'hui, les ouvertures contenues dans le Bilan de santé de la PAC et reprises dans le projet de LMA quant au financement mais aussi à la possible réassurance publique nous conviennent parfaitement. Il restera à les concrétiser rapidement et à lever encore quelques freins comme celui du délai de versement de la part publique à l'assuré. Un système doit être trouvé pour que l'assuré n'ait pas à avancer cette part. De notre côté, nous poursuivons nos travaux avec les assureurs afin de trouver des contrats les plus accessibles et adaptés aux risques arboricoles.

[Accélérer la mise en place du Fonds sanitaire]

Quant au Fonds sanitaire, il sera une seconde source de satisfaction lorsqu'il aboutira. Le développement de plus en plus rapide de certaines maladies, les conséquences du changement climatiques, le rende indispensable. La FNPF n'a pas ménagé sa peine en 2009 pour monter les bases d'une Caisse de solidarité sanitaire qui deviendra Fonds sanitaire au sens du Bilan de santé de la PAC et de la LMA. Le travail interprofessionnel porte ses fruits et une fois levées les dernières incompréhensions professionnelles, tout s'articulera naturellement sur la base d'une CVO.

Bien entendu, pour l'Assurance récolte comme pour le Fonds sanitaire, nous comptons sur vous pour défendre une participation publique à hauteur de 65 %, dans la durée, condition nécessaire à son succès.

[Aboutir enfin sur le Plan National Sharka]

Ce dernier sujet me fait tout naturellement glisser sur celui de la sharka, prégnant ici dans la Drôme. A ce propos, je tiens à souligner et féliciter la FDSEA de la Drôme pour le travail qu'elle a mené depuis des années, parfois sans en faire état, pour trouver des solutions permettant d'améliorer l'indemnisation des producteurs et faire régresser le développement de la maladie. Rien n'est jamais facile, rien n'est jamais satisfaisant pour tous mais la FDSEA de la Drôme a poursuivi son chemin. De son côté, la FNPF n'a jamais lâché l'affaire. En 2009, je lançais à Michel BARNIER « le 28 janvier pourrait être une date à marquer d'une pêche blanche si vous le décidiez », j'espère fortement que vous attraperez la balle au bond pour que le 28 janvier 2010, enfin, un Plan National Sharka soit mis en place. Dois-je vous rappeler que nous sommes à Valence, dans le département qui fut le plus atteint par la maladie ? Je ne sais sinon comment réagiraient les producteurs qui s'étaient levés en silence lors du discours de votre prédécesseur à Paris pour signifier leurs attentes, leurs déceptions aussi. De notre côté, nous avons tout mis en œuvre pour tenir nos engagements. Qu'en sera-t-il du côté des pouvoirs publics ?

[Des outils de communications à accompagner]

En parallèle des chantiers liés au renforcement de l'organisation des producteurs, du rééquilibrage des relations commerciales et de la sécurisation des exploitations, le dernier chantier est celui de la communication et de l'accessibilité.

[School Fruit Scheme]

A ce titre, nous ne pouvons que féliciter le ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche d'avoir développé « Un fruit pour la récré ». La FNPF y souscrit complètement et a mis des moyens pour diffuser l'information. Cependant aujourd'hui, il semblerait que nous ne puissions pas consommer les 12 M€ communautaires du programme. Ceci est inconcevable pour une opération sensée redonner le plaisir de la consommation des fruits aux plus jeunes. Tout doit être mis en œuvre pour que la France soit le leader de cette opération. La FNPF est prête à vous y aider.

[Accompagner le développement de Fruidissi]

Enfin, vous le savez, depuis deux ans, la FNPF travaille, sur l'initiative d'un de vos prédécesseurs, Dominique BUSSEREAU, sur le développement d'une marque collective pour les fruits. Nous avons voulu relever le défi de la création d'une marque mettant en avant les valeurs intrinsèques au produit et celles réclamées par les consommateurs : proximité, environnement, qualité, fraîcheur. C'est pourquoi cette marque se veut-elle interprofessionnelle avec, dans sa charte, des engagements pour chaque maillon de la filière. L'idée était notamment de répondre à la commande du Rapport d'Orientation 2008 de la FNPF : Faire savoir le Savoir faire. Cette marque a été lancée officiellement ce matin. Elle s'appelle Fruidissi. Elle est à la disposition de tous. Elle répond totalement aux réflexions portées pendant la crise fruitière de l'été 2009 par les pouvoirs publics du développement d'une marque mettant en avant l'origine du produit. Fruidissi portera en sous-nom celui de la région de production. La FNPF pense ainsi avoir répondu et anticipé une commande publique. Elle en attend à présent une reconnaissance officielle notamment pour un grand événement de lancement, prévu en septembre prochain.

[Conclusion]

Monsieur le Ministre, la crise 2009 est profonde, interroge beaucoup de producteurs et laissera des traces. Elle pourrait annoncer la fin d'un pan d'activité agricole si de nouvelles mesures ne sont pas annoncées.

Avant de conclure, je voulais vous rappeler un épisode de votre histoire récente. Vous vous souvenez très certainement du matin du jeudi 17 décembre où vous étiez chez Nicolas DEMORAND sur France Inter. Ce jour-là, Pierre, arboriculteur en Vaucluse, vous a laissé sans voix en racontant sa détresse, celle des arboriculteurs français. Il a alors révélé à des millions d'auditeurs une réalité qui leur est trop souvent inconnue. J'aimerais aujourd'hui que vous nous laissiez sans voix par l'expression de votre soutien, de celui du Gouvernement auquel vous appartenez et du Président de la République, à notre filière.

Les préoccupations et interrogations des producteurs de fruits sont encore trop nombreuses. Ils ont encore des projets et ont encore foi en leur métier. Il suffirait de peu pour que tout cela disparaisse. Pour aller de l'avant, ils attendent aujourd'hui des réponses. Le temps est à l'action et à l'ambition. Le temps est au courage politique pour mettre en place des mesures ambitieuses. Je sais que tout ne dépend pas de vous. Je sais que les finances de l'Etat ne sont pas dans le vert. Je sais qu'il faut convaincre très haut de l'intérêt d'un soutien particulier à la filière arboricole française. Cependant je sais aussi que vous êtes notre porte-parole et serez notre meilleur avocat pour que le Gouvernement français mais aussi nos autorités communautaires changent leur regard et acceptent de faire évoluer leurs décisions.

Monsieur le Ministre, je vous laisse méditer cela et vous cède la parole.